



Déclaration liminaire de la FSU Mayotte au CTP du 18 février 2020

Travailler dans le nouveau rectorat de Mayotte peut s'avérer très risqué pour les agents. Depuis la rentrée de janvier, les lycées de Kahani et Tsararano ont connu des violences occasionnant l'exercice de droit de retrait. Mais c'est aussi à l'extérieur des établissements que nos collègues d'EPS lorsqu'ils travaillent en installations ou sur le lagon, doivent parfois faire face à des agresseurs qui les mettent en danger ainsi que leurs élèves.

Monsieur le Recteur, ces conditions de travail sont intolérables et appellent de votre part une forte réaction. Hélas ces violences sont récurrentes puisqu'en janvier 2018, les violences au lycée de Kahani avaient conduit à 4 semaines de droit de retrait dans cet établissement. Force est de constater que la situation ne s'est guère améliorée.

Elle est pour partie à l'origine de la crise de recrutement, par exemple pour la santé scolaire :

Le SNICS-FSU s'inquiète des orientations envisagées concernant le parcours santé des enfants de 0 à 6ans. En effet, la loi pour l'école de la confiance garantit que tous les élèves bénéficient d'une visite médicale obligatoire lors de leur 4^e et 6^e année. Or, la pénurie de médecin sur le département ne permet pas de répondre à cette obligation.

La substitution de cette visite médicale en dépistage sensoriel imposé au corps des infirmier-e-s scolaires, est en totale contradiction avec l'exercice règlementé de leur profession et constitue une incitation à l'exercice illégal de la médecine.

Cette politique constitue un réel détournement des moyens de prévention au détriment de l'accompagnement des élèves des établissements d'enseignement secondaires.

Cette crise de recrutement perdure d'autant plus que les mesures d'attractivité et d'amélioration des conditions de travail continuent de se faire attendre. Nous espérons toujours l'augmentation de l'indexation, la généralisation des rep + dans tout le département, la mise en place des ASA et des mesures de valorisation du service pour accès aux grades supérieurs.

Et ce n'est pas la réforme sur les retraites qui permettra de changer cette situation bien au contraire, elle annonce une crise générale d'attractivité tant le déclasserement de la profession va s'aggraver. Pour Mayotte, la prise en compte de l'indexation dans l'assiette des cotisations contribuera à faire baisser le pouvoir d'achat mais, plus encore le gouvernement a le culot de présenter cette mesure comme susceptible de compenser la disparition programmée de la bonification de dépaysement en 2025 et de l'ITR en 2028. Les collègues devront payer pour des bonifications dont ils ne disposeront plus. Cette élargissement de l'assiette comportera un triple effet négatif que le gouvernement voudrait faire passer pour un magnifique cadeau. De qui se moque-t-on ?

Alors que les mobilisations syndicales pour défendre des retraites solidaires et pour obtenir le retrait du projet de retraite par points se sont multipliées, diversifiées et amplifiées depuis le 5 décembre, l'avis du Conseil d'État est un désaveu cinglant à la stratégie gouvernementale et confirme que cette réforme est décidément injuste et dangereuse. Dans notre secteur, la « revalorisation » proposée par le ministre Blanquer censée compenser les pertes sur les pensions apparaît comme un marché de dupes, cette prétendue "garantie" est condamnée à disparaître du texte puisque "contraire à la Constitution".

Notre organisation demande d'ouvrir de réelles négociations sans préalable pour des augmentations de salaire sans contrepartie pour tous les personnels de l'Éducation Nationale.

Alors que le Président Macron appelait dans un mouvement de recul récemment son gouvernement "à faire preuve d'humanité", son action politique détruit pourtant rigoureusement tous les acquis sociaux mis en place depuis la Libération pour protéger les plus fragiles et lutter contre les inégalités.

Protection des travailleurs affaiblie dans le Code du travail, dégradations des conditions de l'assurance chômage, appauvrissement des retraités, atteintes aux statuts des fonctionnaires... tout est méticuleusement détruit par ce Président et sa majorité parlementaire avec une violence institutionnelle et policière qui s'abat sur les salarié-es, leurs organisations syndicales et la jeunesse, ajoutant à la crise sociale une crise politique et démocratique.

Teinter le discours de grands principes qu'on ne retrouve nulle part dans les actes est aussi bien à l'œuvre dans notre secteur. L'école de la confiance et la Loi de transformation de la Fonction publique sont deux réformes qui organisent de manière orwellienne l'exact inverse de ce qu'elles annoncent.

Alors que les LDG (lignes directrices de gestion) sont à l'ordre du jour du CTA, les principes de transparence des procédures et de traitement équitable des candidatures sont affirmés mais en aucun cas garantis puisqu'aucune vérification par les élus du personnel n'est possible. Mutation aujourd'hui, promotion demain, nos collègues se retrouvent à la merci de leurs hiérarchies. Nos organisations syndicales seront toujours aux côtés des collègues pour les défendre contre toute forme d'arbitraire et réaffirmer leur mission d'intérêt général. Nous revendiquons l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique.

Dans la nouvelle académie de Mayotte, nous venons d'avoir un épisode significatif de la fin des compétences mutation pour les commissions paritaires. Il aura fallu plusieurs interventions pour obtenir le retour au barème cumulatif pour les REP. Monsieur le Recteur, même si vous avez fait preuve d'écoute à cette occasion, ces situations auraient pu être réglées beaucoup plus facilement en groupe de travail. Nous vous demandons d'être attentif au maintien de cette disposition de cumul favorable REP/REP+ pour les collègues qui, jusqu'à cette année scolaire en ont tenu compte dans leur stratégie de mutation.

Loi de la confiance, de transformation de la fonction publique, loi sur les retraites, toute la novlangue du gouvernement ne permettra pas de masquer les reculs imposés. La réforme des retraites est le point culminant de cette politique de mépris, de passage en force et au final de destruction des services publics.

Monsieur le Recteur, l'engagement des personnels pour la réussite de leurs élèves est bien présent mais les atteintes à nos métiers, la dégradation des conditions de travail, de rémunérations et de pensions, les inégalités sociales contre lesquelles les personnels luttent au quotidien, le management descendant et autoritaire ... sont autant de facteurs qui découragent nos collègues. Cet état de la profession est encore plus dissuasif pour des jeunes collègues entrant dans le métier qu'ils soient contractuels ou titulaires et qui découvrent un avenir bien sombre et une perte de loyauté de l'institution à leur égard.

L'exaspération des personnels est à son comble. Aujourd'hui les collèges de Passamainty, Tsingoni, Kwalé, Ouangani, Sada, les lycées du nord, de tsararano, de Kahani, de Chirongui, de Sada, de petite terre et de Mamoudzou nord ont connu des perturbations, après-demain 20 février ce sont les agents de tous les établissements et écoles de l'île que nous appelons à la grève et à la manifestation.